



☎ 02.35.20.40.54

Commune de Saint-Laurent de Brèvedent

SAINT LAURENT EN BREF – juin 2021

www.st-laurent-de-brevedent.com

Vous trouverez, joints à ce « Saint-Laurent en Bref », les éléments budgétaires pour l'année 2021.

Le budget 2021 a été voté à l'unanimité le 13 avril 2021 par le conseil municipal ; il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la Mairie.

Il a été établi avec la volonté de :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- Contenir la dette ;
- Mobiliser des subventions auprès du Conseil départemental et des services de l'État chaque fois que possible.

Néanmoins, la crise sanitaire présente, depuis un an, a eu un impact financier sur les dépenses et recettes de fonctionnement.

Bien que la Dotation Globale de Fonctionnement, une des principales recettes de fonctionnement de notre commune, continue sa régression, les élus ont choisi, cette année encore, de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes directes locales.

Monsieur le Maire remercie le Département pour les subventions qu'il a déjà versées et celles qu'il s'est engagé à nous accorder cette année, dans le cadre de différents travaux, telle la réfection partielle de la façade de l'église.

Il remercie également la Communauté Urbaine pour le versement de fonds de concours sur différentes opérations passées et à venir.



Le service « Ressources Humaines » de la Mairie a été modifié au sein du secrétariat en ce début d'année. En effet, **Marie-Françoise QUONIAM*** a quitté la fonction territoriale le 31 mars 2021 pour faire valoir ses droits à la retraite, après 34 années passées au service de notre commune.

Trois personnes sont présentes pour vous accueillir :

Stéphanie DESAINT, Directrice Générale des Services

Laurie PRIEUR, Adjoint administratif

Céline DELAMOTTE, Adjoint administratif, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Je vous souhaite de très bonnes vacances. Le Maire, M. Patrick BUSSON

***DÉPART A LA RETRAITE DE Marie-Françoise**

Embauchée par Monsieur Jean TUGAUT en 1987, comptable de formation, Marie-Françoise est devenue Secrétaire de Mairie, puis les différentes formations et son expérience ont contribué à sa nomination en tant qu'Attachée Territoriale auprès de Monsieur Jean MOREAU puis de Monsieur Patrick BUSSON.

Elle s'est toujours montrée disponible, polyvalente, réactive et ... patiente.

Ne connaissant pas la notion du temps ni les « 35 heures », elle a volontiers accepté l'heure de la grande récréation qui a sonné pour elle.

Très Belle Retraite à Elle.



🚩 DEVOIR DE MÉMOIRE LE SAMEDI 8 MAI 2021 🚩



Cette cérémonie a eu lieu sans public, cette année encore, en raison des mesures sanitaires.

Monsieur le Maire, Patrick BUSSON, entouré d'élus et des deux porte-drapeaux, M. LEROYER et M. VITTARD

a procédé au dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts.



🚩 URBANISME 🚩

→ FICHE PRATIQUE N° 1 : CONSTRUIRE UNE PISCINE

Déclaration Préalable* ou Permis de Construire* : une demande d'autorisation de construire doit être l'étape obligatoire avant d'engager des travaux de construction d'une piscine sur son terrain. La démarche va dépendre de la durée de l'installation, de la surface du bassin, de la couverture ou non de la piscine.

Le bassin de la piscine et ses parois, les margelles, sont constitutifs d'Emprise au Sol. L'espace de vie autour de la piscine est constitutif d'Emprise au Sol s'il est couvert. Et si la hauteur de sa couverture dépasse 1,80 m, il créera de la Surface de Plancher*. Une piscine couverte ne créera de la Surface de Plancher que si la couverture au-dessus du bassin dépasse 1,80 m de hauteur.

Pour déterminer à quel type d'autorisation sont soumises les piscines, deux critères cumulatifs sont utilisés : celui de la superficie du bassin et celui de la hauteur de la couverture :

	sans couverture ou couverture ≤ 1,80 m	couverture > 1,80 m
Bassin > 10 m ² et ≤ 100 m ²	Déclaration préalable	Permis de Construire, quelle que soit la surface de la partie couverte
Bassin > 100 m ²	Permis de construire	Permis de Construire (PC déposé par un architecte si la Surface de Plancher créée est supérieure à 150 m ²)

* <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31404>

🚩 CADRE DE VIE – Actualités 🚩

➤ Avec le retour des beaux jours, la commune refleurit. Depuis quelques années, nous optons pour la plantation de vivaces dans un souci d'économie. Nous sommes ouverts à vos suggestions de fleurissement supplémentaire et acceptons volontiers vos surplus de plants afin de rendre notre commune toujours plus attractive et accueillante.

➤ Suite à l'obtention de la labellisation du Christ Sauveur situé rue de la Briganderie, par le Patrimoine Rural de Seine Maritime, les travaux de restauration touchent à leur fin. Le pourtour du calvaire sera agrémenté de plantes ornementales pour parfaire l'ensemble.

➤ Le groupe de bénévoles pour la sauvegarde de l'église a repris ses activités en avril.

Après un ponçage bien poussiéreux de l'ensemble des briques, il est prévu de procéder à un hydrogommage avant de refaire les joints sur le modèle de nos « maîtres » de l'entreprise BEAURIN.

➤ Vous pourrez apprécier le travail de notre « graffeur préféré », Sébastien, qui est intervenu sur le transformateur situé sur l'axe principal du lotissement « le bois châtaignier » les 12 et 13 juin 2021.

➤ Il vous est toujours possible de prendre en « cours de route » un contrat d'adhésion à la livraison d'un panier de légumes bio auprès de notre épicier, M. Pilier, chaque vendredi.

🌀 DES NOUVELLES DE L'ACLA 🌀

Depuis le dernier flash info, les activités de l'ACLA ont été, comme celles de toutes les associations, fortement impactées par la situation sanitaire que nous connaissons tous.

Les enfants de l'école qui n'ont pas pu participer à la chasse aux œufs, se sont vu offrir, comme à Noël, un sachet de friandises. Les élèves de CM2 recevront, quant à eux, le traditionnel chèque-livres marquant la fin de leur scolarité à Saint-Laurent et leur entrée au collège.

La sortie de nos Aînés, cette année encore, a été annulée. Quant au repas, la situation réelle au mois d'octobre, la réglementation applicable à cette époque et les jauges autorisées, décideront de sa possible réalisation.

LE VIDE GRENIERS *

Les contraintes sanitaires, notamment les mesures d'hygiène et de distanciation physique connues à ce jour, applicables aux manifestations de loisirs regroupant plus de 1 000 personnes, (sens unique de circulation, regroupements de plus de 6 personnes « empêchés », surface de 4m² par personne nécessitant un comptage à l'entrée et à la sortie, mise en place du « pass sanitaire » obligatoire...) ne nous paraissent pas compatibles avec la tenue dans de bonnes conditions de notre vide-greniers annuel. **Nous nous voyons donc contraints, cette année encore, d'annuler celui programmé le 8 Août prochain.**

Les effets de la vaccination aidant, nous espérons que l'horizon sanitaire continuera de s'éclaircir pour que nous puissions marquer, dans un climat plus serein, la fin de l'année 2021 avec les enfants et les Aînés et tourner la page de cette pandémie ! Jean MOREAU.

🌀 ANIMATION 🌀

Après concertation générale, et au regard des contraintes sanitaires, nous sommes au regret de vous informer que le FEU D'ARTIFICE est reporté.

Ont pu se tenir néanmoins, grâce à un protocole sanitaire strict et à une jauge très limitée de participants :

1. Le concours Photos d'AVRIL 2021 sur le thème « Le Printemps à Saint-Laurent »

Cette première édition a connu une participation moyenne. 14 photographies ont été réceptionnées et exposées dans la salle du conseil durant deux jours, les 6 et 7 mai 2021.

Le jury composé de trois spécialistes que nous remercions : -Laurence MARTIN, Lionel DUBOIS, Michel LEPONT- a départagé les photos et choisi les trois candidats retenus pour bénéficier d'une carte cadeau dans une enseigne de produits culturels.

- *Le 1er prix attribué à M. SEMENT Philippe ; Le second à Mme SEMENT Dominique ; Le 3^{ème} à Mme GORNIEL Fanny.*

Un prix du Public a été ajouté pour faire honneur aux visiteurs et surtout aux élèves des six classes de l'École des Sources, accompagnés de leurs professeurs. Les enfants, très enthousiastes, ont pu choisir, commenter et surtout voter pour leur photo préférée qui fut également celle de M. Philippe SEMENT.

Vous retrouverez ce cliché « d'un oiseau niché dans une écorce de bois » sur la couverture du Liaisons 98 de décembre 2021, comme stipulé dans le règlement.

L'exposition a été maintenue dans la salle du Conseil jusque fin mai.

La commission Animation réfléchira très vite à une suite pour 2022 en aménageant la formule.



2. Le Partage d'une collection sur la Seconde Guerre Mondiale les 13, 14 et 15 mai 2021



Vif succès pour cette exposition proposée par Jordan que nous remercions pour cette belle initiative.

Les 269 visiteurs (sans compter les nombreux enfants) ont beaucoup apprécié, durant trois jours, la richesse de cette collection ainsi que la gentillesse de Jordan, la volonté de dévoiler sa passion et les nombreuses explications qu'il a communiquées sur place.

Cette rencontre fut très fructueuse en découvertes, échanges, remerciements ... et Jordan a été approché pour décliner cette exposition avec des associations, dans d'autres communes ...

🌀 ORGANISATION 🌀

- Spectacle « Le Havre Seine Métropole »

Notre commune a été retenue pour un spectacle qui se déroulera autour de l'Église. Un flyer est joint à ce document pour vous informer et vous permettre de vous inscrire (jauge maximale de 100 personnes).

Nous vous attendons le vendredi 23 juillet 2021 à 18 H.

- Atelier manuel et atelier informatique

Vos inscriptions sont attendues. Les cours seront gratuits et les savoir-faire partagés par des accompagnant(e)s confirmé(e)s, dans une ambiance très conviviale. Les informations seront communiquées individuellement pour les inscrits et, bien sûr, sur le site communal et Facebook.

Profitons de l'occasion pour confirmer que le nouveau site, hébergé par la C.U., sera actif durant l'été.

- Les Puces Couturières (à confirmer en fonction des directives de la Préfecture)

Le groupe de travail s'est réuni et a émis le souhait de proposer cette animation, **au profit de la coopérative de l'École des Sources**, même si, dans le contexte actuel, il est délicat de se projeter.

Néanmoins, le dynamisme de l'Équipe est tel que nous avons envisagé d'organiser la 3^{ème} édition **le 24 octobre 2021** dans le gymnase, ceci pour prendre un peu de recul et afin de ne pas perturber le championnat de basket.

La mise en œuvre est en cours et un appel aux dons est d'ores et déjà lancé.

Toutefois, si la manifestation s'avérait impossible, nous serions prêts pour une reconduction l'année suivante !

🌀 LA VIE SCOLAIRE 🌀

Pierrefiques, Port du Havre en bateau, Naturospace ... C'est avec de larges sourires sous les masques que les écoliers ont retrouvé le chemin des sorties scolaires. Une fin d'année bien agréable après toutes les restrictions de ces derniers mois.

Deux départs à la retraite et de très grandes vacances pour :

🕒 ANNIE BARBAY, enseignante auprès des petits saint-laurentais depuis plus de vingt ans dont quatre années passées à la direction de l'école des Sources,

🕒 MARIE CLAUDE HALLIER, ATSEM depuis septembre 2009 auprès des maternelles.
Belles vacances prolongées à elles deux.

Très bel Été à tous 😊

« Agir et Bien vivre ensemble à Saint-Laurent de Brèvedent »

Le Maire, Patrick BUSSON & la Commission AICO (Animation, Information, Communication, Organisation).